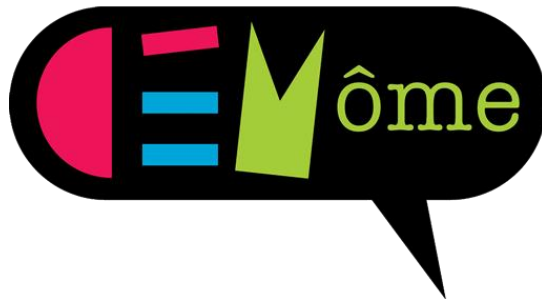


Le guide parents des  
Minimômes

*Roseraie - Uccle*

2022



*Rue de Danemark, 15-17*

*1060 Saint-Gilles*

## 1) Bienvenue chez les Minimômes

Les Minimômes, ce sont avant tout des enfants qui s'amuse et s'épanouissent ensemble dans un esprit de « vacances ». Les enfants sont accueillis dès l'âge de 2.5 ans jusqu'à 3 ans. Par ce projet, le CEMôme crée un espace adapté au développement des tout-petits avec un encadrement et des activités appropriées qui sont rythmées par le plaisir et l'amusement.

## 2) Le Projet Pédagogique

Le projet pédagogique qui nous mobilise est le fruit de nombreux constats de terrain, d'ambitions et de réflexions nourries par le travail d'une équipe d'éducateurs permanents.

Le **point de départ** de notre projet est basé sur un objectif unique: *le devenir de l'enfant*.

En effet, si nous ne prétendons pas vouloir changer les enfants aujourd'hui, il nous semble important de semer des graines et de les amener à se questionner et à se repositionner pour les adultes qu'ils deviendront demain. C'est ce que nous appelons une ambition éducative. Il s'agit d'accompagner, de soutenir l'enfant dans son développement pour devenir un adulte qui sera sociable, serein et équilibré, ouvert et solidaire, autonome et libre, conscient et critique, responsable et citoyen, acteur et créatif. Cette ambition éducative est notre socle commun à tous les niveaux d'action.

Pour y arriver, nous adoptons des attitudes qui permettent le développement harmonieux et le bien-être de l'enfant en pleine, en stage, ou encore chez les Minimômes.

L'enfant ne pourra en effet s'autonomiser que s'il est entouré d'adultes référents (animateurs) qui, dans leurs actes et leurs comportements, lui donnent les outils pour soutenir positivement

son développement.

La notion d'adulte-modèle représente une multitude d'attitudes qui sont travaillées en permanence par l'équipe encadrante. Il s'agit de la clarté du cadre, la cohérence de la communauté adulte, la considération de l'enfant en tant que sujet, l'accueil et la reconnaissance de chaque enfant, le partage, l'équité, la valorisation, l'accompagnement, l'écoute, l'orientation, la créativité, la notion de plaisir et d'imaginaire, la bienveillance, etc.

### **3) Les 4 objectifs des Minimômes**

#### *I. Développer le langage*

Le langage est essentiel pour le développement de l'enfant. L'environnement de l'enfant favorise l'apprentissage du langage notamment grâce aux situations que celui-ci vit au quotidien. Pour que le vocabulaire de l'enfant se développe, il est important que le jeune soit stimulé aux travers d'interactions verbales et gestuelles. C'est la raison pour laquelle les animateurs des Minimômes mettent en place des jeux favorisant l'expression verbale ainsi que l'expression du corps (marionnettes et mises en scène, rituels du matin, album, comptines, chants, temps de parole en fin de journée, etc.).

#### *II. Faciliter la transition entre la famille/la crèche et l'école/le stage*

Les premières séparations de l'enfant avec ses parents peuvent être vécues comme des moments difficiles (tant pour l'enfant que pour le parent). Quitter le noyau familial sécurisant ou encore le petit groupe de la crèche familial pour aller vers la nouveauté

(l'école, le stage) représente une grande étape dans le développement social et relationnel des petits bouts. Notre objectif est d'accompagner l'enfant pour que cette transition puisse se vivre en douceur. Ainsi, l'animateur est présent pour votre enfant, le rassure dans les moments difficiles et crée une relation de confiance et sécurisante avec lui.

Ce changement est préparé avec soin par l'équipe pédagogique à travers un cadre rassurant qui favorisera cette transition. Ainsi, les animations, le rythme de la journée, les activités spécifiques, les locaux, les horaires de sieste et de repas, etc., tout est mis en œuvre pour faciliter la transition vers la vie scolaire.

### *III. Sensibiliser à l'hygiène et à la propreté*

L'hygiène représente une part importante du quotidien. En effet, pour que l'enfant l'intègre, les animateurs mettent en place des petites activités, des rituels et des moments privilégiés pour développer l'hygiène. Par exemple, les passages fréquents aux toilettes, le lavage des mains avant chaque repas ou après être passé aux toilettes, les activités sur l'hygiène dentaire, les activités sur l'alimentation, etc.

Alors que le règlement des plaines de jeux et des stages impose la propreté de l'enfant, nous assouplissons cette règle chez les Minimômes.

En effet, il nous semble primordial que la propreté ne soit pas un frein dans l'accessibilité des animations pour le jeune. Ainsi, nous acceptons que l'enfant porte des langes ou des culottes et nous travaillons avec vous l'acquisition de la propreté. Il va de soi que cet apprentissage se fasse de manière concomitante afin d'accompagner au mieux l'enfant dans cette étape.

Cependant, nous demandons à ce que les langes et les habits de rechange soient apportés avec les affaires de l'enfant.

#### *IV. S'ouvrir au dialogue avec les parents*

Notre deuxième objectif ne peut être atteint sans une ouverture, une communication et un espace de partage avec les parents.

Tous les matins, vous serez accueillis par un animateur qui prendra connaissance de l'état général de votre enfant. A-t-il bien dormi ? A-t-il eu le temps de bien manger ? Comment se sent-il ? etc. L'échange dans l'accueil ou dans le retour est primordial pour établir une relation de confiance entre les protagonistes.

C'est pourquoi, nous accueillons les enfants de 7h30 à 9h30 le matin pendant le temps de garderie. Le respect de cet horaire nous permet d'être entièrement disponible et à l'écoute du parent et de l'enfant. L'après-midi, il vous est possible de venir rechercher votre enfant à la garderie à partir de 15h30 jusque 17h30. L'équipe d'animation aura le plaisir de vous informer du déroulement de la journée de votre enfant. Si vous arrivez en retard, nous vous prions de prévenir le responsable du projet qui en avertira l'équipe.

Les animateurs et le responsable sont à votre disposition pour toute question. N'hésitez pas à les interpeller en cas de besoin.

#### **4) Le coût des activités**

Une semaine chez les Minimômes coûte 50€. Les inscriptions se font par semaine complète et les jours fériés ne sont pas facturés.

#### **5) Les frais administratifs**

Les frais administratifs s'élèvent à 10€/an pour les habitants de Saint-Gilles (ou allant à l'école à Saint-Gilles) et à 20€/an pour les non Saint-Gillois.

Ces frais administratifs ne sont jamais remboursés étant donné qu'ils sont liés à la gestion administrative du dossier de l'enfant (que ce soit en cas d'annulation ou de maladie).

## **6) Le règlement enfants/parents**

Nous avons l'ambition d'un projet d'accueil qui respire l'amusement, le plaisir et le rêve. Pour ce faire, le respect de soi et de l'autre est une condition première.

### Pour les enfants :

J'adopte une attitude positive et ouverte envers le monde qui m'entoure et moi-même.

Je prends soin de mes affaires, de celle des autres et du matériel mis à disposition par le CEMome.

J'arrive à l'heure et je participe de manière active et solidaire.

### Pour les parents :

Nous vous invitons à respecter les mêmes règles en vigueur pour les enfants.

La responsable des Minimômes est à votre écoute pour toutes remarques ou questions concernant votre enfant et/ou l'organisation générale de notre centre.

Dès que vous êtes sur le site d'accueil, vous êtes responsable de votre enfant ou de celui dont vous avez la charge.

Nos bureaux sont ouverts dès 8h pour toutes demandes. Si une tierce personne (autre que le papa ou la maman) vient chercher votre enfant, veillez à ce que les animateurs.trices en soient informé.es et qu'il/elle se munisse de la carte de sortie de l'enfant.

### **7) Organisation et sécurité pour tous**

Tous les matins, les enfants sont accueillis dans le pavillon 4 de la Roseraie (près du chapiteau) à partir de 7h30 à 9h30 (à partir de 9h30, l'enfant doit avoir déjeuné et être passé à la toilette). À 9h45, les activités commencent. Le soir, les enfants sont rassemblés à partir de 15h30.

Après 17h30, en votre absence, nous déposerons l'enfant au bureau de police le plus proche.

*Le numéro de téléphone du responsable se trouve sur la porte du Pavillon 4 où se trouve le groupe des Minimômes ainsi que sur la grille d'entrée de la Roseraie.*

## 8) Le lieu

Le lieu d'accueil est La Roseraie : Chaussée d'Alseberg 1299 à 1180 Bruxelles. L'accueil des enfants se fait au Pavillon 4 (en jaune). Il se situe tout au bout du domaine à gauche du chapiteau. Rassurez-vous, l'accès sera indiqué par des panneaux fléchés.



## 9) Déroulement d'une journée type

07h30 à 9h30 : Accueil des enfants dans le local des Minimômes ;

09h30-10h : Passage aux toilettes, Collation & Rituels du matin

10h-11h20 : Activités ;

11h20-12h20 : Passage aux toilettes & Repas de midi ;

12h20-12h30 : Temps libre calme ;

12h30-14h30 : Sieste

14h30-15h : Passage aux toilettes ;

15h-15h30 : Activités ;

15h30-17h30 : Goûter & début de la garderie, arrivée des parents.



## 10) À mettre dans le sac de votre enfant – Checklist

Nous vous recommandons de marquer le nom et prénom de votre enfant sur ses affaires. De plus, nous insistons pour que votre enfant porte des vêtements adaptés aux activités.

Le sac de votre enfant doit contenir :



Sans oublier les éventuels médicaments avec la prescription du médecin.

Ce qui n'est pas permis d'emporter :

- Les Objets de valeurs (bijoux, téléphone, argent etc.) ;
- Les confiseries et les chips.

## **11) Les cartes (obligatoires)**

La carte d'inscription de votre enfant : lors de l'inscription nous vous remettons une carte qui reprend tous les renseignements le concernant.

Dès votre arrivée sur le site d'accueil, vous donnerez cette carte à l'animateur qui vous la rendra lorsque vous viendrez rechercher votre enfant

**Sans cette carte, votre enfant ne sera pas pris en charge par nos animateurs et il vous faudra retourner la chercher.**

La carte de sortie : les cartes de sortie facilitent la reprise des enfants.

Nous souhaitons également mettre l'accent sur la sécurité de votre enfant. Cette carte doit donc être présentée à l'animateur lors de la reprise de votre enfant. Si une tierce personne vient le rechercher, confiez-lui une des trois cartes de sortie remises lors de l'inscription. A défaut, l'animateur devra identifier la personne accompagnant votre enfant avant de les laisser sortir.

## **12) En cas d'annulation, d'accident, de maladie ou de problème**

Aucune annulation ne sera acceptée par téléphone. Il vous est demandé de venir dans nos bureaux ou d'envoyer un e-mail à [inscriptions@cemome.be](mailto:inscriptions@cemome.be). Il est impossible d'annuler une partie de la semaine. Les annulations, comme les inscriptions, se font par semaine complète. Les activités annulées une semaine après l'inscription seront totalement remboursées. Les activités annulées au moins 2 semaines à l'avance seront remboursées à 50%. Au-delà de ce délai, il n'y a plus de remboursement.

En cas d'accident ou de maladie durant la journée, nous vous prévenons immédiatement afin de chercher ensemble une

solution. Un enfant contagieux ne peut être accepté afin d'éviter une épidémie (poux, grippe, angine, gastro, Covid, etc.).

Les absences justifiées par un **certificat médical** engendrent un remboursement de 100% de l'activité, à condition que le document soit remis au bureau du CEMôme dans les **48h** suivant le début de la maladie de l'enfant et que **le certificat couvre l'entièreté de la semaine d'activité.**

Pensez à communiquer, parler, échanger, nous sommes là pour vous.

### **13) Assurance**

L'assurance du CEMome couvre :

- les accidents corporels (votre enfant se blesse pendant les activités ou pendant les déplacements) ;
- les dégâts matériels occasionnés lors d'activités ou de déplacements.

L'assurance du CEMome **ne** couvre **pas** :

- les lunettes (les parents doivent faire intervenir leur éventuelle assurance) ;
- les vols et pertes d'objets ;
- les vêtements ou objets personnels sales ou abîmés ;
- les dégâts volontaires (par exemple, un enfant qui jetterait un caillou sur une fenêtre).

Nous vous conseillons donc vivement de contracter une assurance de responsabilité civile familiale.